

Listes des délibérations Conseil Municipal du vendredi 17 juillet 2026

Etaient présents : Roger BELOT, Chloé JOLY, Claude WATIEZ, Elisa DEVIENNE, Jean-Luc MERCIER Claudine BULLE LESCOFFIT, Gyorgy TURI, Audrey PAGNIER, Mélanie SOITTOUX, Jérémy CADOUOT, Dominique TISSOT, Jean-Yves BULLE BOUGNON, Bertrand DORNIER.

Absents : Pierre JACQUEMIN procuration à Claude WATIEZ, Julie BRELOT procuration à Elisa DEVIENNE.

Secrétaire de séance : Gyorgy TURI

Numéros de délibérations	Objet	Résumé	Décision
	Procès-verbal de la séance du 29 mai 2026 Procès-verbal de la séance du 05 juin 2026	Examen du procès-verbal Examen du procès-verbal	Approbation
2026-57	Forêt : Extension de l'application du régime forestier à 2ha 39 ca de forêt communale.	Le conseil municipal décide d'autoriser l'application du régime forestier à 9 parcelles en vue de leur mise en conformité avec le Code Forestier des espaces boisés susceptibles d'aménagement et d'amélioration foncière et d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.	Vote favorable à l'unanimité
2026-58	Forêt : Facturation des ventes de bois communaux.	Le conseil municipal décide de ne pas mettre en œuvre à compter du 01/09/2026 la facturation directe par la Commune, mais de maintenir le dispositif existant de facturation par l'ONF des ventes de bois communaux à leurs acheteurs.	Vote favorable à la majorité (13 pour et 2 contre)
2026-59	Convention entre la Commune et Jurachiens : Renouvellement.	Le Maire propose de renouveler la convention pour 3 ans afin de maintenir cette activité touristique et économique au sein de la Commune.	Vote favorable à la majorité (1 abstention)

2026-60	Convention entre la Commune et la CUMA.	Le conseil municipal décide de s'engager auprès de la CUMA pour un prêt d'engins de 250 H annuelles dans la limite de 4 850 € par an	Vote favorable à la majorité (1 contre et 1 abstention)
2026-61	Les obligations de la Commune envers les chats errants.	Le conseil municipal décide d'adopter la procédure, de prendre en charge le cas échéant, les frais de transport nécessités par les campagnes décidées par le Maire, de capture, d'identification, de stérilisation et de soins prodigués aux chats errants	Vote favorable à la majorité (13 pour, 1 contre et 1 abstention)
2026-62	Urbanisme : Conséquences sur l'urbanisme de la modification du tracé du chemin des Mouges et notamment création de servitudes aux Granges Marguet	Le conseil municipal décide d'approuver les documents du géomètre, décide d'autoriser le Maire à signer les actes notariés ainsi que toutes pièces liées à cette affaire.	Vote favorable à la majorité (1 abstention)
2026-63	Urbanisme : DPU : Vente d'une parcelle bâtie 18 rue de l'Orgère, cadastrée AE 24.	Le conseil municipal décide de ne pas préempter	Vote favorable à l'unanimité
2026-64	Urbanisme : DPU : Vente d'une parcelle bâtie 31 rue de l'Orgère, cadastrée AE 35.	Le conseil municipal décide de ne pas préempter	Vote favorable à l'unanimité
2026-65	Budget communal DM1 : Décision Modificative 1.	Le conseil municipal décide d'approuver la décision modificative n°1 sur le Budget Communal	Vote favorable à l'unanimité
2026-66	Budget : Modification du montant de l'indemnité d'occupation de l'espace public par les camions-logements.	Le conseil municipal décide de fixer le montant de l'indemnité d'occupation de l'espace public de la zone 1 AUx due par les propriétaires des camions logements, à 300 euros mensuels, charges en plus à compter du 1 ^{er} août 2026.	Vote à la majorité (12 pour, 1 contre et 2 abstentions)
2026-67	Impacte du ZAN (Zéro artificialisation nette des sols) sur l'urbanisme – Prix de vente du m² de terrain communal constructible.	Le Maire propose de fixer le prix de vente des parcelles communales constructibles au prix de 220 euros en terrain loti, 180 euros en terrain non loti, 60 euros le terrain d'aisance au-delà de 4 m des murs et 40 euros le terrain d'aisance compris entre 0 et 4 m.	Vote favorable à l'unanimité
2026-68	EAU : rapport 2025 sur la gestion de l'eau.	Après présentation du rapport et après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adopter le rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable, de transmettre aux services préfectoraux la délibération, de mettre en ligne le rapport et sa	Vote favorable à l'unanimité (14 pour et 1 abstention)

		délibération sur le site services eau France et de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.	
2026-69	Installation d'un dispositif de vidéo protection.	Le conseil municipal décide d'accepter le principe du lancement de l'étude sur la vidéo protection et d'autoriser le Maire à établir un cahier des charges comprenant une estimation du coût de l'installation	Vote à la majorité (8 pour, 6 contre et 1 abstention)
2026-70	Sports : partenariat de la Commune avec Maël TYRODE	Le Maire propose d'allouer à Maël TYRODE la somme de 1000 € au titre de mécénat sportif	Vote favorable à l'unanimité
2026-71	Association : Demande de subvention exceptionnelle de la Société de chasse des Fourgs à l'occasion de la célébration du la fête nationale.	Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 800 € pour l'organisation du la fête nationale	Vote favorable à la majorité (1 abstention)
2026-72	Association : demande de l'association des Anciens Combattants.	Le conseil municipal décide d'attribuer la subvention de 104 € pour l'acquisition de 2 plaques mortuaires	Vote favorable à l'unanimité
2026-73	Associations : Demande de subvention et/ou d'une collation, de la part de l'association La Ronde de l'Espoir.	Le conseil municipal décide d'offrir une collation à la caravane de 50 personnes ainsi qu'une subvention de 270 € et de faire un appel à la population pour un accueil et des échanges avec les membres de l'association.	Vote favorable à la majorité (14 pour et 1 abstention)
2026-74	Taxes d'habitation sur les meublés touristiques et les chambres d'hôtes.	Le conseil municipal décide d'exonérer de la part communale de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires : - Les locaux classés meublés de tourisme - Les chambres d'hôtes	Vote favorable à l'unanimité
2026-75	Localisation du bureau de vote à la mairie-modification.	La mise en accessibilité ayant été réalisée grâce à l'installation d'un ascenseur, le conseil municipal décide de réinstaller le bureau de vote à la Mairie.	Vote favorable à l'unanimité
2026-76	Nouvelle numérotation.	Une nouvelle maison est en construction Rue de la Mine, le conseil municipal décide de lui attribuer le Numéro 20 Rue de la Mine.	Vote favorable à l'unanimité

Le Maire, Roger BELOT


